



Dans une lettre signée le 21 juin 2021, le président de la Commission Indépendante contre la Corruption et la Discrimination (COMCODI), le Pr Shanda Tonme demande au Délégué général à la Sûreté nationale Martin Mbarga Nguélé, avec copie au Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, garde des sceaux, d'ouvrir une enquête sur l'affaire de la sextape tournée à RSI et qui accable son promoteur Martin Camus Mimb.

Après la forte indignation sur la toile, certains camerounais comme le professeur Shanda Tonme ont décidé de saisir les autorités.

Le Médiateur universel et président de la Commission indépendante contre la corruption et les discriminations invite Martin Mbarga Nguéle à établir la responsabilité de l'affaire Martin Camus Mimb, qui tient en haleine l'opinion publique camerounaise depuis plusieurs jours.

Retrouvez ci-dessous la correspondance du Pr Shanda Tonme:

**Commission Indépendante
Contre la Corruption
et la Discrimination**



**Independent Commission
Against Corruption
and Discrimination**

Déclaration d'Association N°140/RDA/J05/BAPP du 03 juin 2003

Yaoundé, le 21 Juin 2021

Le Médiateur Universel

Président de la Commission

A

A Monsieur le Délégué Général à la sureté Nationale

Réf : 385/DINF/GE/0621

**Objet : Demande d'ouverture d'une enquête sur des scènes obscènes
mettant en vedette une jeune fille mineure, avec un homme de média
ayant pignon sur rue, et par ailleurs le témoignage d'une autre jeune femme
soutenant les accusations de harcèlement**

Monsieur le Délégué Général

La Commission indépendante contre la corruption et la discrimination vous présente ses compliments, et se fait un devoir, de solliciter votre précieuse autorité, à l'effet de diligenter une enquête aux fins de saisine de la justice, relativement à la circulation dans les réseaux sociaux depuis une semaine, d'images obscènes mettant en exergue une jeune fille mineure, et un professionnel des médias bien connu.

En effet à la suite de ces images qui ont profondément choqué l'opinion et continuent d'alimenter des polémiques, une autre jeune femme a versé dans le dossier, un témoignage suffisamment lourd et assez précis, pour conforter l'accusation.

C'est pourquoi, en préalable à toute mise en mouvement du système judiciaire proprement dit, votre prompt intervention s'avère indispensable.

Dans l'attente, croyez, Monsieur le Délégué Général, à l'assurance de ma haute et citoyenne considération./.

Copie : MINETAT/JUSTICE



JC. SHANDA TONME